



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26 JUIN 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Objet : **Projet 5738 - Motion - Loi de reprogrammation militaire - La mobilisation pacifiste doit être à la hauteur des enjeux**

Émetteur : Cabinet du Maire

Service :

Rapporteur : Monsieur Martial OTT

### EXPOSÉ

La Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024/2030 (votée par l'Assemblée Nationale et en ce moment débattue au Sénat), prévoit une enveloppe de 413 milliards d'euros, soit une hausse de 40 % par rapport à la LPM précédente - incluant 60 milliards pour de nouveaux armements nucléaires, en violation totale du Traité sur la Non-Prolifération nucléaire (TNP) signé par la France.

Une hausse proposée par Emmanuel Macron qui expliquait devant les armées :« *qu'il ne faut pas être en retard d'une guerre et qu'il faut permettre au pays d'être prêt pour le conflit qui peut venir en ayant une guerre d'avance* ».

En matière militaire, la question des budgets obéit étrangement à une logique inverse des autres dépenses publiques. Si les critères de Maastricht imposent en effet à l'État de ne dépasser 3 % de déficit, l'OTAN impose a contrario à ce dernier de prévoir au moins 2 % de son budget pour les dépenses militaires. Un comble !

Par ailleurs, ces 413 milliards sont une manne considérable pour l'industrie de l'armement et pour ses sociétés (Dassault, Thalès, EADS...), qui vont pouvoir se partager les profits.

#### **Avec 413 milliards d'euros en sept ans, soit 182 millions d'euros par jour :**

- **Combien** d'hôpitaux, d'écoles, de services publics, pourrait-on créer ou développer ?
- **Combien** d'augmentation de salaires, de création d'emplois ou de mesures pour le système des retraites pourrait-on financer ?
- **Combien** de mesures concrètes pourraient être mises en œuvre pour sauver la planète ?

La guerre brise les corps ;

La guerre empêche l'éducation ;

La guerre détruit les services publics ;

La guerre tue le salariat, les salaires, les retraites ;

La guerre dégrade la planète, la pollue, contribue au réchauffement climatique.

**Si ce projet recueille votre accord, je vous propose d'adopter la délibération suivante :**

## **VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Le projet de loi de programmation militaire 2024-2030

## **CONSIDÉRANT**

- Que la ville de Gonfreville l'Orcher est membre de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix, et à ce titre s'attache à célébrer chaque 21 septembre la journée internationale de la paix,
- Qu'il est illusoire et erroné de penser que pour préparer la paix, il faut préparer la guerre,
- Que si défendre la nation est une chose, participer à la course folle à l'armement en est une autre. Les dépenses militaires dans le monde sont en effet marquées depuis 20 ans par une forte inflation, portant leur total cette année à 2 240 milliards de dollars.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

## **APPELLE**

- À une mobilisation de chacun, mobilisation d'autant plus importante qu'il n'y aura, une fois de plus, aucun débat véritable avec les citoyen-ne-s, en particulier sur la question des armes nucléaires qui répétons-le sont illégales, dangereuses, coûteuses, et éthiquement inadmissibles. Les convergences des luttes sociales avec les luttes pour la paix sont donc indispensables.

## **RAPPELLE**

- La nécessité de développer une économie de paix, impliquant le désarmement nucléaire, la diminution des dépenses d'armement, en vue de la satisfaction des besoins sociaux pour un bien-être et un mieux vivre pour tous.